

ARGENTA DP
Sicav publique de droit belge
qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Guimard 19 - 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles — TVA BE0726.636.205

Avis aux actionnaires

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2024, la SICAV ARGENTA DP versera un dividende aux actions de distribution des compartiments suivants pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 :

ISIN	Compartiment	Classe	Dividende brut par classe d'actions (EUR)	Dividende net par classe d'actions (EUR) (*)	N° de coupon
BE0946550242	ARGENTA DP Dynamic Allocation	A	0,90	0,63	16

() Après déduction d'un précompte mobilier de 30 %.*

Date de détachement : 9 avril 2024

Paiement : à partir du 19 avril 2024

Les demandes de souscription et de rachat déposées auprès du service financier jusqu'au 8 avril 2024 à 16 heures seront traitées cum dividende.

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques de la SICAV sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais auprès de la société de gestion, du service financier, ou sur le site internet <https://www.argenta.be/nl/over-argenta/arvestar.html>.

Société de gestion : Arvestar Asset Management SA, rue Guimard, 19, 1040 Bruxelles

Service financier : CACEIS BANK, Belgium Branch, avenue du Port 86c, b320, 1000 Bruxelles.

Le conseil d'administration.